



BUDGET PRIMITIF

2016

BUDGET EAU

BORDEREAU DE DEPOT DES DOCUMENTS BUDGETAIRES VALANT ACCUSE DE RECEPTION

Nom de la collectivité :

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE BOURGES
BOURGES PLUSSO = Sans objet
NC = non concerné

NATURE DES DOCUMENTS	Principal	Eau	Assainissement Collectif	Spanc	Chancellerie	Comitec	Lahitolle	Voie Romaine	Archéologie Préventive	Moutet
Débat d'orientation budgétaire										
Budget primitif	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2
Délibération de vote du budget	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2
Compte administratif								2		
Délibération de vote du Compte administratif								2		
Délibération d'affectation du résultat								Transmis		
Etat des restes à réaliser	2									
Délibération d'approbation du compte de gestion								Transmis		
Budget supplémentaire										
Décision modificative (hors délibération)										

Observations : (cadre réservé à l'administration)



Cachet de la commune et signature du maire :
Pour le Président et par délégation,
Le Directeur Général des Services,

François POUPLY

le 25 Avril 2016

A Bourges,

Cachet de réception en Préfecture :
Acte déposé à la
Préfecture du Cher, le

28 AVR. 2016



	REPUBLIQUE FRANCAISE				
	COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE BOURGES EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE				
	SEANCE DU 22 AVRIL 2016 à 18h00 Salle de Conférence du Palais d'Auron, Boulevard Lamarck, à BOURGES				
Nombre de membres en exercice	Présents	Pouvoirs	Excusés (hors Pouvoir)	Absente	Date de la convocation
52	38	13	0	1	15 avril 2016

Présents : Pascal BLANC, Aymar de GERMAI, Daniel BEZARD, Maxime CAMUZAT, Gérard SANTOSUOSSO, Yvon BEUCHON, Patrick BARNIER, Bernadette GOIN, Corinne SUPLIE, Rodolphe BESTAZZONI, Robert HUCHINS, Denis POYET, Bernard BILLOT, Alain MAZÉ, Catherine VIAU, Véronique FENOLL, Philippe MERCIER, Nathalie BONNEFOY, Benoît CHALON, Marcella MICHEL, Marie-Odile SVABEK, Pierre-Antoine GUINOT, Danielle SERRE, Wladimir d'ORMESSON, Christelle PRENOIS, Eric MESEGUER, Audrey DI PRIMA, Jean-Michel GUERINEAU, Marie-Hélène BIGUIER, Gérald FRAGNIER, Agnès SINSOULIER, Kévin GUEGUEN, Agnès MENEZ, Françoise CAMPAGNE, Olivier ALLEZARD, Olivier PERRIN, Philippe JOLIVET, Roland GOGUERY

Absente : Nadine MOREAU

Pouvoirs : Daniel GRAVELET à Robert HUCHINS, Philippe MOUSNY à Kévin GUEGUEN, Catherine PELLERIN à Eric MESEGUER, Martial REBEYROL à Pierre-Antoine GUINOT, Bénédicte BERGERAULT à Audrey DI PRIMA, Annie MORDANT à Philippe MERCIER, Frédéric CHARPAGNE à Nathalie BONNEFOY, Irène FELIX à Gérald FRAGNIER, Yannick BEDIN à Jean-Michel GUERINEAU, Paulette PIETU à Olivier ALLEZARD, Emmanuel DUMARÇAY à Daniel BEZARD, Mireille GARON à Françoise CAMPAGNE, Martine DANCHOT à Maxime CAMUZAT

Monsieur Kévin GUEGUEN est désigné comme secrétaire de séance.

Domaine : Décisions budgétaires 7.1.2

- 38 -

Vote du Budget Primitif pour l'exercice 2016 - Budget Annexe Eau

Président de séance : Monsieur Pascal BLANC

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu l'instruction budgétaire et comptable M49,

Vu la Loi n° 2015-991 du 7 août 2015 dite Loi NOTRe,

Vu l'avis favorable de la Commission Économie, Finances, Prospective, Contractualisation du 14 mars 2016 ;

Considérant que l'article 107 de la Loi du 7 janvier 2015 portant Nouvelle Organisation Territoriale de la République (NOTRe) impose de nouvelles dispositions relatives à la transparence et à la responsabilité financières des Collectivités Territoriales. Ainsi, les Etablissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI) doivent joindre, à leur budget et à leur compte administratif, une note brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles.

La présente délibération a pour objet de détailler les principales dépenses du budget primitif pour 2016 du budget annexe de l'Eau.

Le budget Primitif de l'exercice 2016 du budget annexe « Eau » est équilibré en dépenses et en recettes à hauteur de 11 772 500 € en section de fonctionnement et de 5 464 300 € en section d'investissement.

Le Débat d'Orientation Budgétaire (DOB) présenté lors du Conseil Communautaire du 22 février 2016 avait anticipé les estimations des grandes masses budgétaires de ce budget primitif, dont voici le rappel, avec la comparaison des éléments proposés au vote dans la présente délibération :

Mouvements réels seuls en M€	BUDGET EAU			
	BP 2015	DOB 2016	BP 2016	Variation % BP 2016 / BP 2015
Recettes de fonctionnement	11.64	11,42	11,42	- 2,14 %
Dépenses de fonctionnement	7.56	7,32	7,37	- 2,51 %
Autofinancement	4.08	4,10	4,05	- 0,74 %
Recettes d'investissement (hors dette)	0.08	0,20	0,20	+ 150,00 %
Dépenses d'investissement (hors dette)	4.26	4,39	4,39	+ 3,05 %
Remboursement d'emprunt	0.55	0,53	0,53	- 3,64 %
Recette d'emprunt	0.65	0,62	0,67	+ 3,08 %
Besoin de financement	4.08	4,10	4,05	- 0,74 %

Ce tableau permet de constater la différence entre les éléments présentés lors du DOB et le présent projet de budget, au niveau des dépenses réelles de fonctionnement et des recettes d'emprunt. L'objectif de maintien de l'autofinancement est toutefois globalement respecté puisqu'il est établi aux alentours de 4 M€.

Le budget primitif 2016 du budget annexe de l'Eau est détaillé comme suit :

SECTION DE FONCTIONNEMENT :

Recettes réelles de fonctionnement :

	RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT			
	BP 2015	DOB 2016	BP 2016	Variation % BP 2016 / BP 2015
70 - Produits des services	11 388 000	11 420 000	11 318 000	- 0,61 %
74 - Dotations et participations	31 000		0	- 100,00 %
75 - Autres produits de gestion courante	146 000		104 500	- 28,42 %
77 - Produits exceptionnels	75 000		0	- 100,00 %
TOTAL RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT	11 640 000	11 420 000	11 422 500	- 1,87 %

Les recettes réelles de la section de fonctionnement sont évaluées à hauteur de **11 422 500 €** et sont constituées principalement des produits des services (chapitre 70) pour **11 318 000 €**, composés de :

- **8 208 500 €** de vente d'eau, estimé à ce jour sur la base de l'augmentation tarifaire de + 1% délibérée en décembre 2015, en prenant en compte une diminution de la consommation.
- **1 288 500 €** d'abonnements au service de l'eau et de location de compteurs.
- **1 310 000 €** de redevance pour pollution d'origine domestique collectée par Bourges Plus puis reversée à l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne (montant équivalent en dépenses de fonctionnement).

- **326 000 €** de redevances diverses.
- **160 000 €** de travaux réalisés par le service des Eaux pour compte de tiers.
- **25 000 €** de recettes au titre du personnel payé sur le budget de l'Eau et mis à disposition pour le service de l'Assainissement Collectif.

Le chapitre 74 – « subventions et autres participations » n'est pas doté en 2016.

Le chapitre 75 – « autres produits de gestion courante » est composé de :

- **54 500 €** de redevances versées par les opérateurs téléphoniques pour la location des équipements du service des Eaux de Bourges Plus sur lesquels se trouvent leurs antennes relais.
- **50 000 €** au titre de travaux pour compte de tiers.

Le chapitre 77 – « produits exceptionnels » n'est pas doté en 2016.

Dépenses réelles de fonctionnement :

	DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT			
	BP 2015	DOB 2016	BP 2016	Variation % BP 2016 / BP 2015
011 - Charges à caractère général	2 516 900	2 320 000	2 321 600	- 7,76 %
012 - Charges de personnel	2 990 000	2 950 000	3 008 000	+ 0,60 %
014 – Atténuation de produits	1 310 000	1 310 000	1 310 000	0,00 %
66 - Charges financières	420 000	370 000	374 600	- 10,81 %
65 - Autre charges de gestion courante	133 500	370 000	112 100	- 16,03 %
67 - Charges exceptionnelles	192 300		248 300	+ 29,12 %
TOTAL DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT	7 562 700	7 320 000	7 374 600	- 2,49 %

Les dépenses de fonctionnement prévues au budget primitif à hauteur de **7 374 600 €** sont composées de :

- **2 321 600 €** pour les charges à caractère général (chapitre 011) en diminution de - 8% par rapport au BP 2015. Le cadrage de ce chapitre est donc respecté sur le budget de l'Eau.
- **3 008 000 €** pour les charges de personnel (chapitre 012), dont 450 000 € de charges refacturées au budget PRINCIPAL au titre d'agents mis à disposition de la compétence eau. Ce chapitre est en augmentation de + 0,6 %, prenant en compte le GVT (glissement, vieillesse, technicité).
- **1 310 000 €** de redevance facturée aux usagers et reversée à l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne (montant équivalent en recettes de fonctionnement – chapitre 014).
- **112 100 €** d'autres charges de gestion courante (chapitre 65), composé principalement de 70 000 € de dotation pour les admissions en non valeurs et de 41 100 € dédiés aux MAETER.
- **374 600 €** de charges financières (chapitre 66).
- **248 300 €** de charges exceptionnelles (chapitre 67) dont 220 000 € de crédits pour annulation de titres antérieurs et 10 000 € de subvention accordée à SOLIDARITE INTERNATIONALE (aide humanitaire).

Autofinancement et mouvements d'ordre en fonctionnement:

L'autofinancement, correspondant au solde des mouvements réels de la section de fonctionnement, est donc égal à **4 047 900 €**, composé de **2 500 000 €** de dotation aux amortissements et de **1 897 900 €** de virement à la section d'investissement, minoré par la dotation aux amortissements des subventions prévue à hauteur de **300 000 €** et par l'inscription de **50 000 €** au titre des travaux réalisés en régie.

Autofinancement BP 2015	Autofinancement DOB 2016	Autofinancement BP 2016
4 077 300	4 100 000	4 047 900

L'autofinancement est en diminution de - 0,74 % par rapport au Budget Primitif 2015. La maîtrise des charges à caractère général (- 8%), compense en grande partie la baisse de consommation en eau et donc la diminution des recettes de fonctionnement. Le poids de l'autofinancement par rapport aux recettes réelles de fonctionnement est équivalent en 2015 et 2016 et en représente 35 %.

SECTION D'INVESTISSEMENT :

Recettes réelles d'investissement :

	RECETTES REELLES D'INVESTISSEMENT			
	BP 2015	DOB 2016	BP 2016	Variation % BP 2016 / BP 2015
13 - Subventions	75 000	200 000	196 000	+ 161,33 %
16 - Nouvel Emprunt	655 650	620 000	670 400	+ 2,25 %
TOTAL RECETTES REELLES D'INVEST.	730 650	820 000	866 400	+ 18,58 %

Les recettes réelles d'investissement prévues à hauteur de **866 400 €** sont composées de :

- **196 000 €** de subvention d'investissement versées, dont :
 - 37 000 € versés par l'Agence de l'Eau au titre d'études règlementaires pour la construction et l'exploitation d'un puits à usage d'eau potable, à savoir le champ captant de Herry,
 - 35 000 € de la part de l'Agence de l'EAU pour le bilan évaluatif au terme du contrat de territoire du Porche,
 - 34 000 € versés par la Région Centre pour la pérennisation des MAETER,
 - 31 000 € pour le suivi agroenvironnemental, au titre de l'année 2015 (dont le premier acompte a déjà été perçu l'année dernière),
 - 27 000 € versés par l'Agence de l'Eau pour les diagnostics et rendements de l'eau,
 - 25 000 € au titre de l'étude de mise en conformité pour les captages de Herry et du Prédé (Agence de l'Eau),
 - 7 000 € pour la protection des ressources en eau du Porche (Agence de l'Eau),
- **670 400 €** de nouvel emprunt sur l'exercice 2016.

Dépenses réelles d'investissement :

	DEPENSES REELLES D'INVESTISSEMENT			
	BP 2015	DOB 2016	BP 2016	Variation % BP 2016 / BP 2015
16 - Emprunts et dettes assimilées	550 000	530 000	534 000	- 2,91 %
20 - Immo incorporelles	310 000	4 390 000	93 300	- 69,90 %
21 - Immo corporelles	330 150		419 000	+ 26,91 %
23 - Immo en cours	3 617 800		3 868 000	+ 6,92 %
TOTAL DEPENSES REELLES D'INVEST.	4 807 950	4 920 000	4 914 300	+ 2,21 %

Les dépenses réelles d'investissement estimées à **4 914 300 €** sont détaillées comme suit :

- **534 000 €** au titre du remboursement du capital de la dette (Chapitre 16). Ce montant est en diminution de - 2,91 % par rapport au BP 2015 car un des emprunts de ce budget a été remboursé par anticipation au cours de l'exercice 2015.
- **93 300 €** pour les immobilisations incorporelles (Chapitre 20) composées :
 - D'études pour le service « Politique de l'Eau » :
 - 40 000 € pour le suivi agro-environnemental du champ captant du Porche,
 - 10 000 € pour le suivi Faune Flore,
 - 2 000 € pour une étude d'hydrogéologie sur le site de Herry,
 - De dépenses du service informatique et de frais d'insertions :
 - 25 000 € correspondant à l'acquisition d'un logiciel de gestion du patrimoine (dont une partie est prise en charge sur le budget annexe de l'Eau – coût total du logiciel = 60 000 €),
 - 8 300 € pour l'achat de licences (logiciels IMARES et BUSINESS OBJECT, dont l'acquisition est également ventilée sur les budgets Principal et Assainissement Collectif),
 - 8 000 € pour les frais d'insertion,
- **419 000 €** au titre des immobilisations corporelles (Chapitre 21) :
 - 132 600 € d'acquisitions de compteurs et d'équipements d'exploitation,
 - 240 000 € pour l'acquisition de matériel roulant,
 - 46 400 € pour l'achat de matériel informatique et mobilier,
- **3 868 000 €** au titre des immobilisations en cours (Chapitre 23) :
 - 2 081 500 € pour l'extension des réseaux de distribution de l'eau,
 - 1 000 000 € pour les branchements plombs,
 - 300 000 € pour la sécurisation de la station de pompage de Dun,
 - 260 000 € pour la réhabilitation du réservoir de Dun,
 - 95 000 € pour la réhabilitation de la suppression de Morthomiers,
 - 67 500 € pour la rénovation de logements de fonctions et de petits travaux,
 - 42 000 € pour des relevés topographiques,
 - 22 000 € pour la remise à neuf de la pompe n°2 au réservoir de Herry.

Mouvements d'ordre en investissement :

Les recettes d'ordre pour la section d'investissement sont détaillées comme suit :

- **2 500 000 €** au titre de la dotation aux amortissements (montant égal en dépense d'ordre de fonctionnement).
- **1 897 900 €** au titre du virement provenant de la section de fonctionnement.
- **200 000 €** pour des opérations d'intégration de frais d'insertion ou de frais d'études (montant égal en dépense d'ordre d'investissement).

Les dépenses d'ordre pour la section d'investissement sont détaillées comme suit :

- **300 000 €** au titre de la dotation aux amortissements des subventions (montant égal en recette d'ordre de fonctionnement) et **50 000 €** au titre des travaux réalisés en régie,
- **200 000 €** pour des opérations d'intégration de frais d'insertion ou de frais d'études (montant égal en recette d'ordre d'investissement).

Le budget primitif de l'Eau s'équilibre donc, en mouvements réels et en mouvements d'ordre comme suit :

	DEPENSES BP 2016		RECETTES BP 2016	
Fonctionnement	Dépenses réelles	7 374 600	Recettes réelles	11 422 500
	Dépenses d'ordre	4 397 900	Recettes d'ordre	350 000
	TOTAL FCT	11 772 500	TOTAL FCT	11 772 500
Investissement	Dépenses réelles	4 914 300	Recettes réelles	866 400
	Dépenses d'ordre	550 000	Recettes d'ordre	4 597 900
	TOTAL INVT.	5 464 300	TOTAL INVT.	5 464 300

Monsieur Gérard SANTOSUOSSO rapporteur entendu, le Conseil Communautaire après en avoir délibéré,

DECIDE

- d'approuver, conformément à ces éléments et aux documents annexés, le budget primitif pour l'exercice 2016 du budget annexe de l'Eau, équilibré en dépenses et en recettes,
- En fonctionnement à 11 772 500 €
- En investissement à 5 464 300 €

ADOPTE

la question à l'unanimité des membres présents ou représentés avec 48 voix "Pour" et 3 Abstentions.

Fait à Bourges, le 25 avril 2016



Pour le Président et par délégation,
Le Vice-Président,

Gérard SANTOSUOSSO

Le Président certifie sous sa responsabilité
le caractère exécutoire du présent acte
Dépôt Préfecture le Publication du

28 AVR. 2016

27 AVR. 2016

Pour le Président et par délégation,
La Responsable Service des Assemblées,
Evelyne WATTECAMPS

La présente délibération est susceptible de faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif d'Orléans dans un délai de deux mois à compter de la transmission au Représentant de l'Etat et de sa publication ou de sa notification.

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro SIRET 24180050700022	COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT BOURGES PLUS
--	--

POSTE COMPTABLE DE : TRESORERIE DE BOURGES-MUNICIPALE

SERVICE PUBLIC LOCAL

M. 49 (1)

Budget primitif

BUDGET : BUDGET EAU (2)

ANNEE 2016

(1) Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 42, M. 43, M. 44 ou M. 49.

(2) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

Modalités de vote du budget	3
-----------------------------	---

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections	4
A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres	5
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	7
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	9
B2 - Balance générale du budget - Recettes	10

III - Vote du budget

A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses	12
A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes	14
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	15
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	17
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	19

IV - Annexes

A - Eléments du bilan

A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	20
A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	21
A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	25
A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	26
A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	27
A1.6 - Etat de la dette - Autres dettes	29
A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	30
A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations	31
A3.2 - Etalement des provisions	Sans Objet
A4.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	32
A4.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	33
A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1)	Sans Objet
A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1)	Sans Objet
A6 - Etat des charges transférées	35
A7 - Détail des opérations pour compte de tiers	Sans Objet

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie	Sans Objet
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	Sans Objet
B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.5 - Etat des contrats de partenariat public-privé	Sans Objet
B1.6 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.7 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	36
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet

C - Autres éléments d'informations

C1.1 - Etat du personnel	37
C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie	Sans Objet
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2)	Sans Objet
C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3)	Sans Objet

D - Arrêté et signatures

D - Arrêté et signatures	40
--------------------------	----

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M. 49.

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
 - sans (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (3) budgétaires Délibération n°21 du 07/12/2015.

IV – La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (4) primitif de l'exercice précédent.

V – Le présent budget a été voté (5) sans reprise des résultats de l'exercice N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

(4) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».

(5) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif,
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXPLOITATION

		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	11 772 500,00	11 772 500,00
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 0,00
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)		11 772 500,00	11 772 500,00

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)	5 464 300,00	5 464 300,00
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 0,00
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		5 464 300,00	5 464 300,00

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	17 236 800,00	17 236 800,00
----------------------------	---------------	---------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats. Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES	A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	2 516 900,00	0,00	2 321 600,00	2 321 600,00	2 321 600,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	2 990 000,00	0,00	3 008 000,00	3 008 000,00	3 008 000,00
014	Atténuations de produits	1 310 000,00	0,00	1 310 000,00	1 310 000,00	1 310 000,00
65	Autres charges de gestion courante	133 500,00	0,00	112 100,00	112 100,00	112 100,00
Total des dépenses de gestion des services		6 950 400,00	0,00	6 751 700,00	6 751 700,00	6 751 700,00
66	Charges financières	420 000,00	0,00	374 600,00	374 600,00	374 600,00
67	Charges exceptionnelles	192 300,00	0,00	248 300,00	248 300,00	248 300,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'exploitation		7 562 700,00	0,00	7 374 600,00	7 374 600,00	7 374 600,00
023	Virement à la section d'investissement (6)	2 137 300,00		1 897 900,00	1 897 900,00	1 897 900,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	2 210 000,00		2 500 000,00	2 500 000,00	2 500 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		4 347 300,00		4 397 900,00	4 397 900,00	4 397 900,00
TOTAL		11 910 000,00	0,00	11 772 500,00	11 772 500,00	11 772 500,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	11 772 500,00
---	----------------------

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	11 388 000,00	0,00	11 318 000,00	11 318 000,00	11 318 000,00
73	Produits issus de la fiscalité (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	31 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	146 000,00	0,00	104 500,00	104 500,00	104 500,00
Total des recettes de gestion des services		11 565 000,00	0,00	11 422 500,00	11 422 500,00	11 422 500,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	75 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'exploitation		11 640 000,00	0,00	11 422 500,00	11 422 500,00	11 422 500,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	270 000,00		350 000,00	350 000,00	350 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		270 000,00		350 000,00	350 000,00	350 000,00
TOTAL		11 910 000,00	0,00	11 772 500,00	11 772 500,00	11 772 500,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	11 772 500,00
---	----------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (8)	4 047 900,00
---	---------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
20	Immobilisations incorporelles	310 000,00	0,00	93 300,00	93 300,00	93 300,00
21	Immobilisations corporelles	330 150,00	0,00	419 000,00	419 000,00	419 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	3 617 800,00	0,00	3 868 000,00	3 868 000,00	3 868 000,00
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	4 257 950,00	0,00	4 380 300,00	4 380 300,00	4 380 300,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	550 000,00	0,00	534 000,00	534 000,00	534 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	550 000,00	0,00	534 000,00	534 000,00	534 000,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	4 807 950,00	0,00	4 914 300,00	4 914 300,00	4 914 300,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	270 000,00		350 000,00	350 000,00	350 000,00
041	Opérations patrimoniales (4)	200 000,00		200 000,00	200 000,00	200 000,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	470 000,00		550 000,00	550 000,00	550 000,00
	TOTAL	5 277 950,00	0,00	5 464 300,00	5 464 300,00	5 464 300,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	5 464 300,00
---	---------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
13	Subventions d'investissement	75 000,00	0,00	196 000,00	196 000,00	196 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	655 650,00	0,00	670 400,00	670 400,00	670 400,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	730 650,00	0,00	866 400,00	866 400,00	866 400,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Réserves (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Total des opérations pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	730 650,00	0,00	866 400,00	866 400,00	866 400,00
021	Virement de la section d'exploitation (4)	2 137 300,00		1 897 900,00	1 897 900,00	1 897 900,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	2 210 000,00		2 500 000,00	2 500 000,00	2 500 000,00
041	Opérations patrimoniales (4)	200 000,00		200 000,00	200 000,00	200 000,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	4 547 300,00		4 597 900,00	4 597 900,00	4 597 900,00
	TOTAL	5 277 950,00	0,00	5 464 300,00	5 464 300,00	5 464 300,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
=	
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	5 464 300,00

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (8)	4 047 900,00
---	---------------------

(1) cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) $DE\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RE\ 042$; $RI\ 040 = DE\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DE\ 043 = RE\ 043$.

(5) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(6) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).

(7) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(8) Solde de l'opération $DE\ 023 + DE\ 042 - RE\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	2 321 600,00		2 321 600,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	3 008 000,00		3 008 000,00
014	Atténuations de produits	1 310 000,00		1 310 000,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	112 100,00		112 100,00
66	Charges financières	374 600,00	0,00	374 600,00
67	Charges exceptionnelles	248 300,00	0,00	248 300,00
68	Dot. Amortist, dépréciat°, provisions	0,00	2 500 000,00	2 500 000,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (4)	0,00		0,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00
023	Virement à la section d'investissement		1 897 900,00	1 897 900,00
Dépenses d'exploitation – Total		7 374 600,00	4 397 900,00	11 772 500,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	11 772 500,00
---	----------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	300 000,00	300 000,00
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (5)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	534 000,00	0,00	534 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	93 300,00	0,00	93 300,00
21	Immobilisations corporelles (6)	419 000,00	0,00	419 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	3 868 000,00	250 000,00	4 118 000,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciation des immobilisations		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00
Dépenses d'investissement – Total		4 914 300,00	550 000,00	5 464 300,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	5 464 300,00
---	---------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	11 318 000,00		11 318 000,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
72	<i>Production immobilisée</i>		50 000,00	50 000,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00		0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00		0,00
75	Autres produits de gestion courante	104 500,00		104 500,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	300 000,00	300 000,00
78	Reprise amort., dépréciat° et provisions	0,00	0,00	0,00
79	<i>Transferts de charges</i>		0,00	0,00
	Recettes d'exploitation – Total	11 422 500,00	350 000,00	11 772 500,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	11 772 500,00
---	----------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	196 000,00	0,00	196 000,00
14	<i>Prov. Réglementées, amort. dérogatoires</i>		0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (4)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	670 400,00	0,00	670 400,00
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	200 000,00	200 000,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations</i>		2 490 000,00	2 490 000,00
29	<i>Dépréciation des immobilisations (4)</i>		0,00	0,00
39	<i>Dépréciat° des stocks et en-cours (4)</i>		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à répartir plusieurs exercices</i>		10 000,00	10 000,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	<i>Virement de la section d'exploitation</i>		1 897 900,00	1 897 900,00
	Recettes d'investissement – Total	866 400,00	4 597 900,00	5 464 300,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

+

AFFECTATION AUX COMPTES 106	0,00
------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	5 464 300,00
---	---------------------

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général (5) (6)	2 516 900,00	2 321 600,00	2 321 600,00
60228	Autres fournitures consommables	0,00	122,00	122,00
604	Achats d'études, prestations de services	96 000,00	98 000,00	98 000,00
605	Achats d'eau	345 500,00	320 500,00	320 500,00
6061	Fournitures non stockables (eau, énergie)	308 700,00	296 500,00	296 500,00
6062	Produits de traitement	32 000,00	30 000,00	30 000,00
6063	Fournitures entretien et petit équipt	267 500,00	269 500,00	269 500,00
6064	Fournitures administratives	5 600,00	4 900,00	4 900,00
6066	Carburants	36 000,00	32 900,00	32 900,00
6068	Autres matières et fournitures	100 500,00	84 800,00	84 800,00
6071	Compteurs	6 000,00	5 000,00	5 000,00
6132	Locations immobilières	55 700,00	55 700,00	55 700,00
6135	Locations mobilières	115 730,00	79 800,00	79 800,00
614	Charges locatives et de copropriété	2 000,00	2 000,00	2 000,00
61521	Entretien, réparations bâtiments publics	220 000,00	1 000,00	1 000,00
61523	Entretien, réparations réseaux	0,00	2 000,00	2 000,00
61528	Entretien, réparation autres biens immob.	0,00	202 000,00	202 000,00
61551	Entretien matériel roulant	79 500,00	74 500,00	74 500,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	49 000,00	36 000,00	36 000,00
6156	Maintenance	42 370,00	41 300,00	41 300,00
6161	Multirisques	6 000,00	6 760,00	6 760,00
6168	Autres	42 000,00	51 140,00	51 140,00
618	Divers	57 185,00	51 022,00	51 022,00
6225	Indemnités aux comptable et régisseurs	0,00	500,00	500,00
6226	Honoraires	9 538,00	1 000,00	1 000,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	10 000,00	3 000,00	3 000,00
6228	Divers	50 200,00	46 150,00	46 150,00
6231	Annonces et insertions	12 344,00	11 000,00	11 000,00
6236	Catalogues et imprimés	13 000,00	8 000,00	8 000,00
6241	Transports sur achats	1 500,00	1 500,00	1 500,00
6248	Divers	3 000,00	3 000,00	3 000,00
6251	Voyages et déplacements	2 630,00	7 928,00	7 928,00
6255	Frais de déménagement	1 315,00	0,00	0,00
6256	Missions	14 988,00	19 928,00	19 928,00
6257	Réceptions	700,00	1 000,00	1 000,00
6262	Frais de télécommunications	58 350,00	57 000,00	57 000,00
627	Services bancaires et assimilés	7 000,00	7 000,00	7 000,00
6281	Concours divers (cotisations)	9 985,00	8 600,00	8 600,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	25 800,00	24 500,00	24 500,00
6287	Remboursements de frais	70 000,00	55 000,00	55 000,00
63512	Taxes foncières	65 000,00	48 000,00	48 000,00
6358	Autres droits	3 000,00	3 050,00	3 050,00
6371	Redevance versée aux agences de l'eau	280 000,00	270 000,00	270 000,00
6378	Autres taxes et redevances	11 265,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	2 990 000,00	3 008 000,00	3 008 000,00
6215	Personnel affecté par CL de rattachement	450 000,00	450 000,00	450 000,00
6331	Versement de transport	16 003,00	16 440,00	16 440,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	7 745,00	6 480,00	6 480,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	20 654,00	25 920,00	25 920,00
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	0,00	3 900,00	3 900,00
6411	Salaires, appointements, commissions	1 405 958,00	1 307 470,00	1 307 470,00
6414	Indemnités et avantages divers	411 982,00	479 400,00	479 400,00
6415	Supplément familial	18 282,00	18 630,00	18 630,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	258 129,00	243 200,00	243 200,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	365 509,00	386 120,00	386 120,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	13 411,00	6 600,00	6 600,00
6458	Cotisat° autres organismes sociaux	7 056,00	0,00	0,00
6471	Prestations directes	3 230,00	0,00	0,00
6474	Versement aux autres oeuvres sociales	0,00	18 700,00	18 700,00

BOURGES PLUS - BUDGET EAU - BP - 2016

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
6475	Médecine du travail, pharmacie	9 292,00	6 665,00	6 665,00
648	Autres charges de personnel	2 749,00	38 475,00	38 475,00
014	Atténuations de produits (7)	1 310 000,00	1 310 000,00	1 310 000,00
701249	Reversement redevance agence de l'eau	1 310 000,00	1 310 000,00	1 310 000,00
65	Autres charges de gestion courante	133 500,00	112 100,00	112 100,00
651	Redevances pour licences, logiciels, ...	500,00	0,00	0,00
6541	Créances admises en non-valeur	40 000,00	40 000,00	40 000,00
6542	Créances éteintes	30 000,00	30 000,00	30 000,00
658	Charges diverses de gestion courante	63 000,00	42 100,00	42 100,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65)		6 950 400,00	6 751 700,00	6 751 700,00
66	Charges financières (b) (8)	420 000,00	374 600,00	374 600,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	430 000,00	381 000,00	381 000,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	-10 000,00	-6 400,00	-6 400,00
67	Charges exceptionnelles (c)	192 300,00	248 300,00	248 300,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	164 000,00	220 000,00	220 000,00
6742	Subventions exceptionnelles d'équipement	14 000,00	23 300,00	23 300,00
6743	Subventions exceptionnelles fonctionnt	9 300,00	0,00	0,00
678	Autres charges exceptionnelles	5 000,00	5 000,00	5 000,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (d) (9)	0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfiques et assimilés (e) (10)	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (f)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e + f		7 562 700,00	7 374 600,00	7 374 600,00
023	Virement à la section d'investissement	2 137 300,00	1 897 900,00	1 897 900,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (11) (12)	2 210 000,00	2 500 000,00	2 500 000,00
6811	Dot. amort. Immos incorp. et corporelles	2 200 000,00	2 500 000,00	2 500 000,00
6812	Dot. amort. Charges exploit. à répartir	10 000,00	0,00	0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		4 347 300,00	4 397 900,00	4 397 900,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		4 347 300,00	4 397 900,00	4 397 900,00
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		11 910 000,00	11 772 500,00	11 772 500,00

+

RESTES A REALISER N-1 (13)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (13)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	11 772 500,00
---	----------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (8)

Montant des ICNE de l'exercice	82 600,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	89 000,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	-6 400,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(6) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.

(7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 43 et en M. 44.

(8) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(9) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(10) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(11) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = RI 040.

(12) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(13) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES RECETTES	A2

Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges (5)	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	11 388 000,00	11 318 000,00	11 318 000,00
70111	Ventes d'eau aux abonnés	8 394 000,00	8 208 500,00	8 208 500,00
70123	Contre-valeur redevance prélèvement	231 484,00	274 300,00	274 300,00
701241	Redevance pollution d'origine domestique	1 310 000,00	1 310 000,00	1 310 000,00
70128	Autres taxes et redevances	56 516,00	51 700,00	51 700,00
704	Travaux	50 000,00	160 000,00	160 000,00
7064	Locations de compteurs	1 271 000,00	1 288 500,00	1 288 500,00
7084	Mise à disposition de personnel facturée	75 000,00	25 000,00	25 000,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	31 000,00	0,00	0,00
748	Autres subventions d'exploitation	31 000,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	146 000,00	104 500,00	104 500,00
752	Revenus des immeubles	56 000,00	54 500,00	54 500,00
758	Produits divers de gestion courante	90 000,00	50 000,00	50 000,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 013 + 70 + 73 + 74 + 75		11 565 000,00	11 422 500,00	11 422 500,00
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	75 000,00	0,00	0,00
778	Autres produits exceptionnels	75 000,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (7)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a + b + c + d		11 640 000,00	11 422 500,00	11 422 500,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (8) (9)	270 000,00	350 000,00	350 000,00
722	Immobilisations corporelles	0,00	50 000,00	50 000,00
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	270 000,00	300 000,00	300 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (8)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		270 000,00	350 000,00	350 000,00
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		11 910 000,00	11 772 500,00	11 772 500,00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	11 772 500,00
---	----------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 699 n'existe pas en M. 49.

(6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.

(7) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043 = DE 043.

(9) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES				B1
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	310 000,00	93 300,00	93 300,00
2031	Frais d'études	300 000,00	52 000,00	52 000,00
2033	Frais d'insertion	10 000,00	8 000,00	8 000,00
2051	Concessions et droits assimilés	0,00	33 300,00	33 300,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	330 150,00	419 000,00	419 000,00
2111	Terrains nus	20 000,00	0,00	0,00
21561	Service de distribution d'eau	173 000,00	132 600,00	132 600,00
2182	Matériel de transport	108 500,00	240 000,00	240 000,00
2183	Matériel de bureau et informatique	24 650,00	40 400,00	40 400,00
2184	Mobilier	4 000,00	2 000,00	2 000,00
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	4 000,00	4 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	3 617 800,00	3 868 000,00	3 868 000,00
2313	Constructions	560 800,00	418 500,00	418 500,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	3 057 000,00	3 449 500,00	3 449 500,00
Total des dépenses d'équipement		4 257 950,00	4 380 300,00	4 380 300,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	550 000,00	534 000,00	534 000,00
1641	Emprunts en euros	420 000,00	404 000,00	404 000,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	130 000,00	130 000,00	130 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		550 000,00	534 000,00	534 000,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		4 807 950,00	4 914 300,00	4 914 300,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8)	270 000,00	350 000,00	350 000,00
	Reprises sur autofinancement antérieur	270 000,00	300 000,00	300 000,00
139111	Sub. équipt cpte résult. Agence de l'eau	15 000,00	78 800,00	78 800,00
139118	Sub. équipt cpte résult. Autres	3 000,00	2 000,00	2 000,00
13912	Sub. équipt cpte résult. Régions	30 000,00	29 000,00	29 000,00
13913	Sub. équipt cpte résult. Départements	7 000,00	6 000,00	6 000,00
13914	Sub. équipt cpte résult. Communes	15 000,00	8 000,00	8 000,00
13915	Sub. équipt cpte résult. Groupements	2 000,00	200,00	200,00
13916	Sub. équipt cpte résult. Autres EPL	0,00	1 000,00	1 000,00
13918	Autres subventions d'équipement	198 000,00	175 000,00	175 000,00
	Charges transférées	0,00	50 000,00	50 000,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	0,00	50 000,00	50 000,00
041	Opérations patrimoniales (9)	200 000,00	200 000,00	200 000,00
2313	Constructions	200 000,00	200 000,00	200 000,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		470 000,00	550 000,00	550 000,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		5 277 950,00	5 464 300,00	5 464 300,00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	5 464 300,00
---	---------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES				B2
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
13	Subventions d'investissement	75 000,00	196 000,00	196 000,00
13111	Subv. équipt Agence de l'eau	75 000,00	162 000,00	162 000,00
1312	Subv. équipt Régions	0,00	34 000,00	34 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	655 650,00	670 400,00	670 400,00
1641	Emprunts en euros	655 650,00	670 400,00	670 400,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		730 650,00	866 400,00	866 400,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES		730 650,00	866 400,00	866 400,00
021	Virement de la section d'exploitation	2 137 300,00	1 897 900,00	1 897 900,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7)	2 210 000,00	2 500 000,00	2 500 000,00
28031	Frais d'études	370 000,00	293 000,00	293 000,00
28033	Frais d'insertion	10 000,00	2 000,00	2 000,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	15 000,00	5 000,00	5 000,00
281351	Aménagement Bâtiments d'exploitation	83 000,00	84 000,00	84 000,00
281531	Réseaux d'adduction d'eau	580 000,00	795 000,00	795 000,00
281561	Service de distribution d'eau	170 000,00	186 000,00	186 000,00
2817311	Bâtiments d'exploitation (mise à dispo)	45 000,00	49 000,00	49 000,00
281751	Installat° complexes spécialisées (mad)	3 000,00	1 000,00	1 000,00
2817531	Réseaux d'adduction d'eau (mad)	750 000,00	908 800,00	908 800,00
281754	Matériel industriel (mise à disposition)	600,00	100,00	100,00
2817561	Service de distribution d'eau (mad)	20 000,00	100,00	100,00
281784	Mobilier (mise à disposition)	1 000,00	0,00	0,00
28182	Matériel de transport	110 000,00	111 000,00	111 000,00
28183	Matériel de bureau et informatique	35 000,00	44 000,00	44 000,00
28184	Mobilier	6 000,00	10 000,00	10 000,00
28188	Autres	1 400,00	1 000,00	1 000,00
4818	Charges à étaler	10 000,00	10 000,00	10 000,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		4 347 300,00	4 397 900,00	4 397 900,00
041	Opérations patrimoniales (8)	200 000,00	200 000,00	200 000,00
238	Avances commandes immo. incorp.	200 000,00	200 000,00	200 000,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE		4 547 300,00	4 597 900,00	4 597 900,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		5 277 950,00	5 464 300,00	5 464 300,00

+

RESTES A REALISER N-1 (9)	0,00
----------------------------------	-------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (9)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	5 464 300,00
---	---------------------

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE	A1.1

A1.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Montant des remboursements N-1		Encours restant dû au 01/01/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
51921 Avances de trésorerie de la collectivité de rattachement						
51928 Autres avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)					12 312 450,86									
1641 Emprunts en euros (total)					9 072 450,86									
00000031509	CREDIT AGRICOLE	05/01/2014	05/01/2014	05/01/2015	450 000,00	F	Taux fixe à 3.58 %	3,580	3,580		A	C	O	A-1
022	SFIL CAFFIL	15/09/1999	15/09/1999	01/12/2000	3 811 225,43	F	Taux fixe à 5.75 %	5,750	5,750		A	P	O	A-1
023	SFIL CAFFIL	15/09/1999	15/09/1999	01/09/2001	3 811 225,43	F	Taux fixe à 6.05 %	6,050	6,050		A	P	O	A-1
055	CAISSE D'EPARGNE	30/01/2009	30/01/2009	25/09/2009	1 000 000,00	F	Taux fixe à 4.49 %	4,490	4,560		T	P	O	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					3 240 000,00									
050	CREDIT AGRICOLE CORPORATE AND INVESTMENT BANK	02/01/2007	02/01/2007	02/04/2007	1 240 000,00	F	Taux fixe à 3.77 %	3,760	3,880		T	C	O	A-1
052	CREDIT AGRICOLE CORPORATE AND INVESTMENT BANK	02/01/2007	02/01/2007	02/04/2007	1 000 000,00	F	Taux fixe à 3.77 %	3,760	3,880		T	C	O	A-1
053	CREDIT AGRICOLE CORPORATE AND INVESTMENT BANK	02/01/2007	02/01/2007	02/04/2007	1 000 000,00	F	Taux fixe à 3.77 %	3,760	3,880		T	C	O	A-1
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									

BOURGES PLUS - BUDGET EAU - BP - 2016

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					12 312 450,86									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)		0,00		7 570 726,71					524 308,89	379 370,81	0,00	82 542,97
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		5 464 726,71					394 708,89	300 514,10	0,00	63 915,40
00000031509	N	0,00	A-1	427 500,00	18,01	F	Taux fixe à 3.58 %	3,580	22 500,00	15 304,50	0,00	14 297,62
022	N	0,00	A-1	2 001 657,43	8,92	F	Taux fixe à 5.75 %	5,750	175 999,11	115 095,30	0,00	8 456,35
023	N	0,00	A-1	2 199 556,70	9,67	F	Taux fixe à 6.05 %	6,050	166 484,42	133 073,18	0,00	40 658,62
055	N	0,00	A-1	836 012,58	18,48	F	Taux fixe à 4.49 %	4,560	29 725,36	37 041,12	0,00	502,81
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		2 106 000,00					129 600,00	78 856,71	0,00	18 627,57
050	N	0,00	A-1	806 000,00	16,00	F	Taux fixe à 3.77 %	3,880	49 600,00	30 179,73	0,00	7 129,07
052	N	0,00	A-1	650 000,00	16,00	F	Taux fixe à 3.77 %	3,880	40 000,00	24 338,49	0,00	5 749,25
053	N	0,00	A-1	650 000,00	16,00	F	Taux fixe à 3.77 %	3,880	40 000,00	24 338,49	0,00	5 749,25
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

BOURGES PLUS - BUDGET EAU - BP - 2016

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		7 570 726,71					524 308,89	379 370,81	0,00	82 542,97

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX

IV

A1.3

A1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS

IV
A1.4

A1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Structure	Indices sous-jacents	(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (turnet)	Nombre de produits	7	0	0	0	0	
	% de l'encours	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	7 570 726,71	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A1.5

A1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture									
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 01/01/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles	
												Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un *swap*, d'une option (*cap*, *floor*, *tunnel*, *swaption*).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A1.5

A1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Effet de l'instrument de couverture								
	Référence de l'emprunt couvert	Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Taux fixe (total)						0,00	0,00		
Taux variable simple (total)						0,00	0,00		
Taux complexe (total) (2)						0,00	0,00		
Total						0,00	0,00		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un *swap*.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE AUTRES DETTES	A1.6

A1.6 – AUTRES DETTES

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A2

A2 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : 1000.00 €	

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	Agencements de bâtiments	15	02/04/2004
L	Bâtiments durables	70	02/04/2004
L	Bâtiments légers	15	02/04/2004
L	Canalisations	40	02/04/2004
L	Engins de travaux publics	8	02/04/2004
L	Frais d'études mandatés avant le 01/01/2015	2	02/04/2004
L	Installations de traitement	15	02/04/2004
L	Logiciels	2	02/04/2004
L	Matériel informatique	5	02/04/2004
L	Mobilier, matériel de bureau	10	02/04/2004
L	Ouvrages de génie civil	40	02/04/2004
L	Pompes, appareils électro	15	02/04/2004
L	Véhicule supérieur à 3,5T	8	09/12/2011
L	Véhicules légers	5	09/12/2011
L	Frais d'études mandatés depuis le 01/01/2015	5	07/12/2015

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS	A3.1

A3.1 – ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS

Nature de la provision ou de la dépréciation	Dotations inscrites au budget de l'exercice (1)	Date de constitution	Montant des prov. et dépréciations constituées au 01/01/N	Montant total des prov. et dépréciations constituées	Reprises inscrites au budget de l'exercice	SOLDE prévisionnel au 31/12/N
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS BUDGETAIRES						
Provisions réglementées et amortissements dérogatoires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		38 000,00	38 000,00	0,00	38 000,00
Provision pour risque de non recouvrement	0,00	09/12/2015	38 000,00	38 000,00	0,00	38 000,00
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL BUDGETAIRES	0,00		38 000,00	38 000,00	0,00	38 000,00
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS SEMI-BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL SEMI-BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès ; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement ...).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A4.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		834 000,00	I 834 000,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		534 000,00	534 000,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	404 000,00	404 000,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	130 000,00	130 000,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		300 000,00	300 000,00
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	300 000,00	300 000,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	834 000,00	0,00	0,00	834 000,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A4.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		4 397 900,00	III 4 397 900,00
Ressources propres externes de l'année (a)		0,00	0,00
10222	FCTVA	0,00	0,00
10228	Autres fonds globalisés	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		4 397 900,00	4 397 900,00
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
28031	Frais d'études	293 000,00	293 000,00
28033	Frais d'insertion	2 000,00	2 000,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	5 000,00	5 000,00
281351	Aménagement Bâtiments d'exploitation	84 000,00	84 000,00
281531	Réseaux d'adduction d'eau	795 000,00	795 000,00
281561	Service de distribution d'eau	186 000,00	186 000,00
2817311	Bâtiments d'exploitation (mise à dispo)	49 000,00	49 000,00
281751	Installat° complexes spécialisées (mad)	1 000,00	1 000,00
2817531	Réseaux d'adduction d'eau (mad)	908 800,00	908 800,00
281754	Matériel industriel (mise à disposition)	100,00	100,00
2817561	Service de distribution d'eau (mad)	100,00	100,00
281784	Mobilier (mise à disposition)	0,00	0,00
28182	Matériel de transport	111 000,00	111 000,00
28183	Matériel de bureau et informatique	44 000,00	44 000,00
28184	Mobilier	10 000,00	10 000,00
28188	Autres	1 000,00	1 000,00
29...	Dépréciation des immobilisations		
39...	Dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à répartir plusieurs exercices		
4818	Charges à étaler	10 000,00	10 000,00
021	Virement de la section d'exploitation	1 897 900,00	1 897 900,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4) (5)	Solde d'exécution R001 (4) (5)	Affectation R106 (4)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	4 397 900,00	0,00	0,00	0,00	4 397 900,00

	Montant	
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II	834 000,00
Ressources propres disponibles	IV	4 397 900,00
Solde	V = IV – II (6)	3 563 900,00

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES CHARGES TRANSFEREES	A6

A6 – ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
TOTAL				46 286,50	32 556,90	9 257,30	4 472,30
2012	Réorganisation des services Marché Delta SI 12.052	5	17/12/2012	46 286,50	32 556,90	9 257,30	4 472,30

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.1

B2.1 – SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

- (1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.
(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.
(3) Il s'agit de la différence entre les AP engagées et les CP consommés.

cf. : Etat joint au Budget Principal

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		7,00	0,00	7,00	6,00	1,00	7,00
Adjoint administratif de 1ère classe	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Adjoint administratif de 2ème classe	C	3,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00
Adjoint administratif principal de 2ème classe	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Attaché	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Rédacteur territorial	B	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		51,00	0,00	51,00	49,80	1,00	50,80
Adjoint technique de 1ère classe	C	4,00	0,00	4,00	4,00	0,00	4,00
Adjoint technique de 2ème classe	C	23,00	0,00	23,00	22,80	0,00	22,80
Adjoint technique principal de 1ère classe	C	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Adjoint technique principal de 2ème classe	C	7,00	0,00	7,00	7,00	0,00	7,00
Agent de maîtrise	C	4,00	0,00	4,00	4,00	0,00	4,00
Agent de maîtrise principal	C	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Ingénieur	A	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
Ingénieur principal	A	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Technicien	B	3,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00
Technicien principal de 1ère classe	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Technicien principal de 2ème classe	B	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

BOURGES PLUS - BUDGET EAU - BP - 2016

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		58,00	0,00	58,00	55,80	2,00	57,80

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Ingénieur	A	TECH	525	0,00	A	CDI
Rédacteur territorial	B	ADM	358	0,00	3-2	CDD
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
Adjoint administratif de 2ème classe	C	ADM	321	0,00	3-1	CDD
Adjoint technique de 2ème classe	C	TECH	321	0,00	3-1	CDD
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
 TECH : Technique.
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
 S : Social.
 MS : Médico-social.
 MT : Médico-technique.
 SP : Sportif.
 CULT : Culturel
 ANIM : Animation.
 PM : Police.
 OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :
 3-a° : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.
 3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.
 3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...)
 3-2 : vacance temporaire d'un emploi.
 3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
 3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.
 3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
 3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
 3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.
 38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.
 47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels
 110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
 110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.
 A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

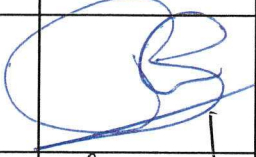



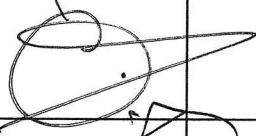
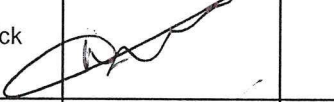

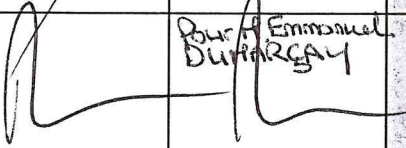

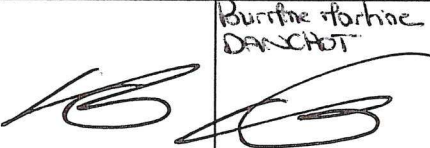


(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.


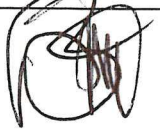
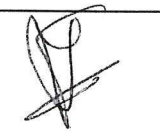
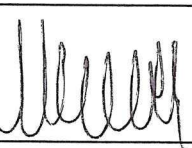

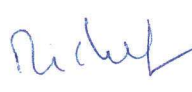
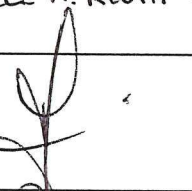

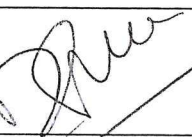
(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.


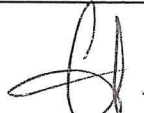

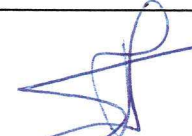
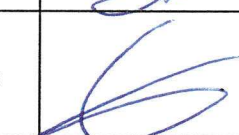


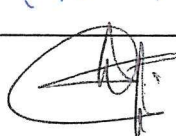

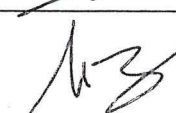

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE BOURGES
 CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 22 AVRIL 2016



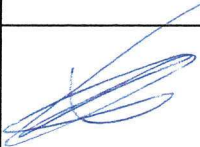
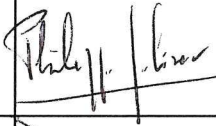
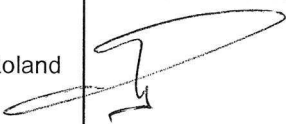
BUDGET PRIMITIF 2016

Budget Annexe Eau

COMMUNE	TITULAIRES	Émargement des Titulaires	Émargement par procuration	SUPPLEANTS	Émargement des Suppléants	Émargement par procuration
BOURGES	BLANC Pascal					
BOURGES	FENOLL Véronique	VF				
ANNOIX	MAZÉ Alain			BRABANT Nicolas	/	
ST MICHEL DE VOLANGIS	POYET Denis			CARON Frantz	/	
ST JUST	BESTAZZONI Rodolphe			PORTIER Jacqueline	/	
LE SUBDRAY	SUPLIE Corinne			MOREAU Sylvie	/	
PLAIMPIED-GIVAUDINS	BARNIER Patrick			GUILLAUMIN Béatrice	/	
TROUY	SANTOSUOSSO Gérard					
ST DOULCHARD	BEZARD Daniel		Procureur Emmanuel DUMARGAY			
MARMAGNE	de GERMAY Aymar			JACQUET Annie	/	
ST GERMAIN DU PUY	CAMUZAT Maxime		Procureur Maxime DANCHOT			
LA CHAPELLE ST-URSIN	BEUCHON Yvon					
BERRY-BOUY	GOIN Bernadette			CHALOPIN Jean-Pierre	/	

COMMUNE	TITULAIRES	Émargement des Titulaires	Émargement par procuration	SUPPLEANTS	Émargement des Suppléants	Émargement par procuration
MORTHOMIERS	GRAVELET Daniel	Excuse, a donné pouvoir à M. Robert	HUCHINS	MILLET Pascal	/	
ARÇAY	HUCHINS Robert		Pour M. Daniel GRAVELET	BERNARD Pascal	/	
VORLY	BILLOT Bernard			LEFEBVRE Corinne	/	
LISSAY-LOCHY	VIAU Catherine			DELRUE Emmanuel	/	
BOURGES	MERCIER Philippe		Pour Mme Annie HODONANT			
BOURGES	BONNEFOY Nathalie	L1	Pour M. Frédéric CHARPACINE			
BOURGES	CHALON Benoît					
BOURGES	MICHEL Marcella					
BOURGES	MOUSNY Philippe	Excuse, a donné pouvoir à M. Kevin CHEAUVEN				
BOURGES	SVABEK Marie-Odile					
BOURGES	GUINOT Pierre-Antoine		Pour Martial REBEYROL			
BOURGES	PELLERIN Catherine	Excuse, a donné pouvoir à M. Eric RESEAUER				
BOURGES	REBEYROL Martial	Excuse, a donné pouvoir à M. Pierre Antoine GUINOT				
BOURGES	SERRE Danielle					
BOURGES	BERGERAULT Bénédicte	Excuse, a donné pouvoir à Mme Audrey DI PRIMA				

COMMUNE	TITULAIRES	Émargement des Titulaires	Émargement par procuration	SUPPLEANTS	Émargement des Suppléants	Émargement par procuration
BOURGES	d'ORMESSON Wladimir					
BOURGES	MORDANT Annie	Excusée, a donné pouvoir à M. Philippe PERCIER				
BOURGES	CHARPAGNE Frédéric	Excusé, a donné pouvoir à Mme Nathalie BONNEFOY				
BOURGES	PRENOIS Christelle					
BOURGES	MESEGUER Eric		Pour Mme Catherine PELLISSIER			
BOURGES	DI PRIMA Audrey		Pour Mme B. BERGERAULT			
BOURGES	GUEGUEN Kévin		Pour M. Philippe MAUSNY			
BOURGES	GUERINEAU Jean-Michel		Pour M. Yannick BEDIN			
BOURGES	BEDIN Yannick	Excusé, a donné pouvoir à M. Jean-Michel GUERINEAU				
BOURGES	BIGUIER Marie-Hélène					
BOURGES	FRAGNIER Gérald		Pour Mme Irène FELIX			
BOURGES	FELIX Irène	Excusée, a donné pouvoir à M. Gérald FRAGNIER				
BOURGES	SINSOULIER Agnès					
LA CHAPELLE ST-URSIN	MENEZ Agnès					
ST DOULCHARD	CAMPAGNE Françoise		Pour Mme Irène CARON			

COMMUNE	TITULAIRES	Émargement des Titulaires	Émargement par procuration	SUPPLEANTS	Émargement des Suppléants	Émargement par procuration
ST DOULCHARD	ALLEZARD Olivier		Par Mme Paulette PIETU 			
ST DOULCHARD	PIETU Paulette	Excusée, a donné pouvoir à M. Olivier ALLEZARD				
ST DOULCHARD	DUMARÇAY Emmanuel	Excusée, a donné pouvoir à M. David BEZARD				
ST DOULCHARD	GARON Mireille	Excusée, a donné pouvoir à Mme Françoise CAPPAGNE				
ST DOULCHARD	PERRIN Olivier					
ST GERMAIN DU PUY	DANCHOT Martine	Excusée, a donné pouvoir à M. Maxime CARLIZAT				
ST GERMAIN DU PUY	JOLIVET Philippe					
ST JUST	BESTAZZONI Rodolphe			PORTIER Jacqueline		
TROUY	MOREAU Nadine	Absente				
TROUY	GOGUERY Roland					

ARRETE - SIGNATURES

Nombre de membres en exercice : 52
Nombre de membres présents : 38
Nombre de membres votants: 51
Nombre de suffrages exprimés : 48
VOTES : Pour: 48
Contre: 0
Abstentions : 3

Date de convocation : 15 Avril 2016

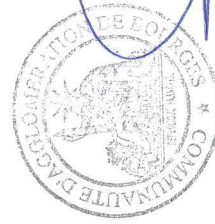
Présenté par le Président
A Bourgesle 22 Avril 2016

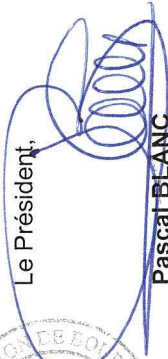
Délibéré par le Conseil Communautaire , réuni en session ordinaire
A Bourgesle 22 Avril 2016

Les membres, (voir document annexé)

Certifié exécutoire, compte tenu de la transmission en préfecture, le **28 AVR. 2016** et de la publication le **27 AVR. 2016**

A Bourges, le 26 Avril 2016



Le Président,

Pascal BLANC